

GROUPE BOCENOR INC.

**Rapport annuel
2004**

Profil

Fondé en 1946, Groupe Bocenor inc. (« Bocenor » ou la « Société ») est l'un des plus importants manufacturiers canadiens de portes et fenêtres. La Société offre une vaste gamme de produits incluant les portes d'acier, les portes patio et les fenêtres fabriquées dans plusieurs matériaux de base, soit le bois, l'aluminium et le polychlorure de vinyle (PCV). Par le biais de sa division Multiver, Bocenor intègre verticalement à sa production la fabrication de verre trempé, poli, laminé et biseauté de même que d'unités de verre scellées à haute performance énergétique. En plus de répondre à la quasi-totalité des besoins de Bocenor en unités de verre scellées, Multiver commercialise ses produits auprès d'une clientèle externe œuvrant principalement dans le domaine de la construction commerciale et institutionnelle.

Bocenor exploite six usines au Québec (Canada), employant environ 1 200 personnes. La Société commercialise ses portes et fenêtres ainsi que ses unités de verre scellées dans le marché de la rénovation et de la construction domiciliaires et commerciales, principalement au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et dans l'Est et le Midwest américains. Elle dessert les distributeurs indépendants de matériaux de construction, les distributeurs spécialisés dans la vente de portes et fenêtres et produits d'ébénisterie, les entrepreneurs en construction/rénovation, les chaînes de magasins à grande surface, ainsi que les entreprises de vitrerie.

Bocenor est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole GBO.

Points saillants financiers

(en milliers de \$, sauf les montants par action
et le nombre d'actions)

Exercices terminés en
Février
Décembre

	2004	2003	2002	2001	2000 ⁽¹⁾ (2 mois)	1999
Résultats d'exploitation						
Ventes	126 469	127 699	\$ 109 401	\$ 114 275	\$ 6 846	\$ 89 073
BAlIA ⁽²⁾	5 665	10 016	6 794	(7 546)	(1 940)	8 976
Bénéfice net (perte nette)	(2 360)	1 582	(2 679)	(24 786)	(1 871)	4 200
• par action	(0,04)	0,03	(0,05)	(1,23)	(0,09)	0,21
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	55 294	55 294	55 294	⁽³⁾ 20 198	20 181	20 130
Situation financière						
Flux de trésorerie liées aux activités d'exploitation	153	4 266	\$ (1 350)	\$ (9 846)	\$ 884	\$ 3 187
Actif total	59 942	61 739	60 539	70 018	78 141	63 797
Avoir des actionnaires	(435)	1 925	343	(13 025)	11 736	13 607
Dettes à long terme ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	622	3 601	10 210	47 539	33 290	24 928
Dettes sujettes à un remboursement anticipé ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	29 342	--	--	--	--	--
Actions privilégiées de renflouement ⁽⁶⁾	--	28 909	29 030	--	--	--
Endettement total net ⁽⁷⁾	46 257	43 951	45 902	60 359	41 828	35 657

(1) En l'an 2000, la Société a modifié la clôture de son exercice financier de la fin décembre à la fin février. Ainsi, après avoir clos un exercice complet de 12 mois le 31 décembre 1999, Bocenor a complété un exercice financier de deux mois en date du 29 février 2000.

(2) Bénéfice (perte) avant amortissement, intérêts, postes exceptionnels et impôts sur le revenu. La mesure de performance BAlIA utilisée par la Société n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux principes comptables généralement reconnus. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne représente pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les principes comptables généralement reconnus. Cette mesure est utilisée par la Société parce que la direction estime qu'il s'agit d'un instrument utile d'évaluation de la performance. Cette mesure est un outil fréquemment utilisé par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises dans les secteurs où la Société est active. Signalons que la définition de cette mesure adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

(3) Le 1^{er} mars 2001, Bocenor a procédé à une importante restructuration de son capital, qui s'est notamment traduite par l'émission de 35,5 millions de nouvelles actions du trésor, suite à la conversion de deux débetures convertibles en actions ordinaires et à un placement privé.

(4) Excluant les dettes sujettes à un remboursement anticipé

(5) Étant donné l'avis d'intention déposé le 10 juin 2004, certains des éléments de dettes à long terme ont été reclassés, rétroactivement au 29 février 2004, en dettes à court terme à titre de « dettes sujettes à un remboursement anticipé ».

(6) Dans le cadre de la restructuration financière de 2001, Revenu Canada a autorisé Bocenor à convertir 30 millions \$ de sa dette à long terme en actions privilégiées de renflouement pour une durée maximale de cinq ans. Le 31 octobre 2003, les actions privilégiées de renflouement ont été converties en dette à long terme conventionnelle.

(7) Incluant la dette à long terme, les actions privilégiées, les dettes sujettes à un remboursement anticipé, la portion à court terme de la dette à long terme, les dividendes à payer dans l'année ainsi que les avances bancaires, déduction faite, pour les exercices antérieurs, des liquidités disponibles ainsi que de la partie « investissement » d'un prêt « Investissements Immigrant ».

Message aux actionnaires

Gardant le cap sur notre objectif de positionner Bocenor parmi les meilleurs fabricants de portes et fenêtres en Amérique du Nord et ce, dans un environnement d'affaires de plus en plus compétitif, nous mettons tout en œuvre pour diversifier davantage nos marchés géographiques et servir notre clientèle selon les plus hauts critères de qualité. Au cours du dernier exercice, tout en implantant de nouvelles initiatives en vue de réaliser ces objectifs, Bocenor a consacré des efforts substantiels pour répondre aux attentes immédiates de ses clients, de ses partenaires financiers, de ses actionnaires et de ses employés. Malgré l'ampleur des défis en cause, nous nous sommes engagés à ramener l'entreprise à des niveaux satisfaisants de rentabilité et de rendement sur investissement.

Malgré les difficultés que nous avons vécues l'an dernier, nous avons néanmoins réalisé des progrès significatifs sur le plan commercial et opérationnel. Nous avons continué de développer notre présence aux États-Unis, en particulier dans le Nord-Est et le Midwest, tandis qu'au Canada, nos ventes ont atteint 98,0 millions \$ à la faveur d'une pénétration accrue de la Grande région métropolitaine de Toronto et d'un fort niveau d'activité dans le marché résidentiel et commercial du Québec. Entre autres, notre division Multiver a élargi son bassin de clients externes, tout en fournissant la quasi-totalité des besoins de nos usines de portes et fenêtres en unités de verre scellées. Notre nouvelle usine de produits d'aluminium à Laval a également accru notre capacité à desservir notre clientèle de la Grande région métropolitaine de Montréal.

Sur le plan financier, cependant, la Société a eu à relever d'importants défis l'an dernier, à commencer par la hausse prononcée du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Non seulement la fluctuation du taux de change a-t-elle entravé l'atteinte de nos principaux objectifs financiers, mais elle a posé un obstacle important au refinancement de la dette que nous avons souhaité conclure au courant de l'exercice.

En 2003, nous avons entrepris des négociations avec les principaux prêteurs actuels de Bocenor et auprès de nouveaux prêteurs, afin de doter l'entreprise d'une structure financière mieux adaptée à ses besoins. Ces négociations ont mené à la signature, le 31 mars 2004, d'un accord de principe avec le syndicat bancaire relativement au règlement des emprunts à terme et de l'emprunt bancaire, sous réserve de l'obtention de nouveaux capitaux avant le 31 mai 2004. Ce délai n'ayant pu être respecté, Bocenor a déposé un avis d'intention de faire une proposition aux détenteurs de créances non garanties qui étaient en cours à cette date, en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (Canada). Le 14 juillet 2004, lors d'une assemblée générale des détenteurs de créances non garanties, ces derniers ont accepté, dans une proportion de plus de 99 %, la proposition de Bocenor telle que présentée par le syndic, à l'effet du remboursement de créances de 5 millions \$ sur un montant estimé de créances totalisant environ 18 millions \$. De plus, les deux actionnaires principaux ont consenti à injecter 14 millions \$ de capital additionnel, conditionnellement à la confirmation de la mise en place des autres éléments du plan de restructuration. Les principaux prêteurs ont, pour leur part, accepté de maintenir les facilités de crédit en place jusqu'au 31 août 2004, afin de permettre à Bocenor de finaliser son plan de restructuration

Nous poursuivons nos discussions pour refinancer les principales dettes de Bocenor, afin de rembourser nos prêteurs et de financer la poursuite de nos opérations. Dans l'intervalle, tout en continuant de satisfaire les attentes de ses clients et en maintenant un contrôle étroit sur ses frais d'exploitation, Bocenor conserve parmi ses principaux objectifs d'accroître ses ventes et ses marges bénéficiaires au moyen d'investissements ciblés qui permettront d'augmenter la capacité et l'efficacité de ses usines. Une fois sa restructuration financière complétée, le bilan de la Société lui offrira une marge de manœuvre adéquate pour réaliser ses objectifs.

Les dépenses en rénovation résidentielle demeurent vigoureuses en Amérique du Nord et la reprise économique aux États-Unis, si elle perdure, devrait contribuer à rétablir un taux de change plus favorable aux entreprises canadiennes exportatrices, dont Bocenor.

Nous avons mis en place une bonne équipe de direction et une main d'œuvre compétente, afin d'assurer le succès de nos stratégies commerciales et opérationnelles. Nous continuerons de développer et promouvoir nos réseaux de distribution adaptés aux besoins spécifiques de chacun de nos marchés, et de différencier Bocenor par la qualité de son service et sa capacité d'offrir un guichet unique à ses clients. Le succès et la rentabilité futurs de la Société continueront de reposer sur ces bases.

En terminant, nous tenons à remercier personnellement les fournisseurs, investisseurs et partenaires financiers de Bocenor pour leur appui passé et futur. Nous remercions nos clients pour leur loyauté, et nos employés pour leur dévouement et leur contribution exceptionnels, tout au long de l'étape difficile que nous venons de traverser.



Christopher M. Wood
Président du conseil d'administration



Christopher Southey
Président et chef de la direction

Le 19 juillet 2004

Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière

Commentaires préalables

Ce commentaire de la direction sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour les exercices terminés les 29 février 2004 et 28 février 2003, de même que sur la situation financière de la Société à ces dates, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes inclus dans ce rapport annuel. Certaines sections de cette analyse présentent des déclarations prospectives comportant certains risques et incertitudes, si bien que les résultats réels pourraient être différents de ceux qui sont envisagés dans les déclarations prospectives.

La Société utilise le bénéfice avant amortissement, intérêts et impôts sur le revenu (« BAIIA ») comme mesure de performance opérationnelle. Toutefois, celle-ci n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux principes comptables généralement reconnus. Elle n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne représente pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les principes comptables généralement reconnus. Cette mesure est utilisée par la Société parce que la direction estime qu'il s'agit d'un instrument utile d'évaluation de la performance, et un outil fréquemment utilisé par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises. Signalons que la définition de cette mesure adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises. Dans les états financiers de Bocenor, le BAIIA correspond à l'item « Bénéfice d'exploitation avant les postes suivants ».

Sauf lorsque indiqué autrement, tous les montants sont en dollars canadiens.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice financier terminé le 29 février 2004, Groupe Bocenor a réalisé des ventes de 126,5 millions \$ comparativement à 127,7 millions \$ l'année précédente, soit une baisse de 1,0 %. L'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine a eu un impact d'environ 4,0 millions \$ sur les revenus, sans quoi ces derniers se seraient chiffrés à 130,5 millions \$, affichant une hausse de 2,2 % sur l'exercice antérieur.

- En effet, la valeur des exportations aux États-Unis a diminué de 1,7 million \$ ou de 5,7 % pour passer de 30,2 millions \$ à 28,5 millions \$, alors qu'à taux de change constant, ces dernières auraient augmenté de 7,6 %, fruit du développement de la présence de Bocenor dans le Nord-Est et le Midwest américains.

- Les ventes au sein du marché canadien ont progressé de 0,5 % pour atteindre 98,0 millions \$, représentant 77 % du chiffre d'affaires consolidé. Cette croissance modeste s'explique en partie par un changement de stratégie promotionnelle qui a eu pour effet de reporter certaines ventes au premier trimestre du nouvel exercice. Pour l'ensemble de l'année, toutefois, Bocenor a renforcé sa présence dans la Grande région métropolitaine de Toronto. La Société a également connu une bonne année au Québec, tant dans le marché résidentiel que dans le secteur commercial. Entre autres, en plus de fournir la quasi-totalité des besoins de ses usines de portes et fenêtres en unités de verre scellées, la division Multiver a élargi sa clientèle externe dans le créneau commercial et institutionnel. Ajoutons que le démarrage d'une nouvelle usine de produits d'aluminium à Bois-des-Filion, au cours de l'été 2003, a renforcé la capacité de Bocenor à desservir sa clientèle de la grande région métropolitaine de Montréal.

En termes de répartition géographique, Bocenor a réalisé 53 % de ses ventes au Québec (par rapport à 52 % en 2003), 19 % en Ontario (19 % en 2003), 5 % dans les Maritimes (5 % en 2003) et 23 % aux États-Unis (24 % en 2003).

Le BAIIA s'est établi à 5,7 millions \$ comparativement à 10,0 millions \$ l'année précédente. Notons que la fluctuation du taux de change a eu un impact négatif d'environ 3,3 millions \$ sur le coût des marchandises vendues et la marge bénéficiaire brute de la Compagnie. Sans cet élément, le BAIIA se serait chiffré à 9,0 millions \$, en baisse de 1,0 million \$ ou de 10,0 % sur l'année précédente. Cette diminution s'explique également par l'ajout et la mise en service de l'usine de produits d'aluminium de Bois-des-Filion, laquelle a atteint le niveau de productivité visé au quatrième trimestre. De plus, Bocenor a encouru une augmentation de ses frais de service, notamment après l'abandon des activités d'un sous-traitant.

Les frais d'amortissement des immobilisations et autres ont été sensiblement les mêmes que l'année précédente, soit de 3,2 millions \$. D'autre part, les frais financiers ont totalisé 5,4 millions \$ par rapport à 3,7 millions \$ l'année antérieure. Cette hausse de 1,7 million \$ s'explique en grande partie par la comptabilisation d'une perte de change de 0,5 million \$ en 2003-2004 (inscrite dans les « autres frais financiers »), par rapport à un gain de change de 0,7 million \$ en 2002-2003, soit un écart défavorable de 1,2 million \$. De plus, la Société a payé un taux d'intérêt moyen sur sa dette à long terme supérieur à celui de l'année précédente en raison de la conversion, en octobre 2003, des actions privilégiées de renflouement au montant de 28,9 millions \$ en dette à long terme conventionnelle portant un taux d'intérêt moins avantageux. Finalement, Bocenor a accru son utilisation de l'emprunt bancaire tout au long de l'exercice.

Les frais d'amortissement et financiers ont ainsi totalisé 8,6 millions \$ en 2003-2004 contre 6,9 millions \$ en 2002-2003. Par conséquent, Bocenor a encouru une perte avant impôts de 3,0 millions \$ par rapport à un bénéfice avant impôts de 3,1 millions \$ au cours de l'exercice précédent. De cet écart négatif de 6,1 millions \$, 3,8 millions \$ peuvent être attribués à la fluctuation du taux de change.

Après récupération d'impôts sur les bénéfices, Bocenor a clos le dernier exercice avec une perte nette de 2,4 millions \$ ou 0,04 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 1,6 million \$ ou 0,03 \$ par action l'année précédente. Cette perte est attribuable à la fluctuation du taux de change, dont l'impact négatif après impôt se chiffre à 2,6 millions \$ ou 0,05 \$ par action. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est resté inchangé, soit à 55 293 661.

Sommaire de résultats trimestriels (non vérifiés)

Exercice terminé le 29 février 2004	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Ventes	28 744 \$	38 336 \$	40 348 \$	19 041 \$
Bénéfice net (perte nette)	(623) \$	949 \$	462 \$	(3 148) \$
• par action	(0,01) \$	0,02 \$	0,01 \$	(0,06) \$

Exercice terminé le 28 février 2003	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Ventes	30 352 \$	37 059 \$	39 131 \$	21 157 \$
Bénéfice net (perte nette)	43 \$	1 012 \$	1 794 \$	(1 267) \$
• par action	0,00 \$	0,02 \$	0,03 \$	(0,02) \$

Les résultats trimestriels de l'exercice 2003-2004 reflètent l'impact de l'appréciation du dollar canadien. De plus, les résultats du premier trimestre ont été affectés pas la température exceptionnellement froide de janvier et février 2003, tant dans l'Est du Canada que dans le Nord-Est et le Midwest américains. Une partie du retard des ventes causé par ces conditions météorologiques a toutefois pu être récupéré dans les trimestres suivants. Au quatrième trimestre, outre l'impact du taux de change, les ventes ont été affectées par le changement de la stratégie promotionnelle de la Société au Canada, qui a eu pour effet de reporter certaines ventes vers les trimestres suivants.

Principaux flux de trésorerie

Compte tenu du bénéfice net de l'exercice, des amortissements et des impôts futurs, les activités d'exploitation de Bocenor ont dégagé des flux monétaires positifs de 0,5 million \$ avant la variation des éléments du fonds de roulement comparativement à 6,5 millions \$ l'an dernier. La variation d'éléments du fonds de roulement a requis des liquidités de 0,3 million \$ comparativement à 2,2 millions \$ en 2002-2003.

Au chapitre des activités d'investissement, Bocenor a remboursé un emprunt de 2,5 millions \$ à même le placement équivalent de 2,5 millions \$ contracté en 1999 dans le cadre du programme « Investisseurs Immigrants ». La Société a également acquis pour 1,4 million \$ de nouvelles immobilisations, principalement des équipements de fabrication. Outre le démarrage d'une nouvelle usine de produits d'aluminium à Bois-des-Filion, la Société a profité de l'espace ainsi libéré à l'usine de Ste-Marie de Beauce pour installer une nouvelle ligne de production de fenêtres en bois, de manière à mieux desservir l'ensemble de ses marchés canadien et américain, grâce à sa nouvelle fenêtre guillotine haut de gamme lancée à l'été 2003. Par ailleurs, au quatrième trimestre, Bocenor a démarré une ligne additionnelle de produits de PCV à l'usine de St-Joseph de Beauce, afin de fabriquer un nouveau modèle de fenêtre guillotine complémentaire à la fenêtre à battants introduite sur le marché en 2002. Également au quatrième trimestre, la division Multiver s'est dotée d'une ligne entièrement automatisée d'assemblage d'intercalaires pour ses unités scellées, afin d'augmenter sa capacité, son efficacité et sa rentabilité. Au terme du dernier exercice, la Société avait ainsi effectué un peu moins de 60 % du programme d'immobilisations de 2,5 millions \$ qui avait été prévue en début d'année.

D'autre part, Bocenor a comptabilisé 0,8 million \$ de nouveaux actifs incorporels et frais reportés constitués en majeure partie de frais de démarrage reliés à la nouvelle usine et aux nouvelles lignes de production.

Du côté des activités de financement, le 31 octobre 2003, Bocenor a converti la totalité des actions privilégiées de renflouement, d'un montant de 28,9 millions \$, en dette à long terme conventionnelle, sans versement de capital exigible avant juillet 2005. De plus, au courant de la dernière année, la Société a remboursé 6,2 millions \$ de sa dette à long terme, incluant le prêt « Investissements Immigrant » de 2,5 millions \$. Pour ce faire, la Société a utilisé une tranche additionnelle de 5,0 millions \$ de sa marge de crédit bancaire.

Par conséquent, l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires s'est accru de 0,8 million \$ au cours du dernier exercice.

Situation financière

Au 29 février 2004, la Société ne respectait pas le ratio financier de fonds de roulement exigé par ses prêteurs. Dans ces circonstances, une partie importante de la dette à long terme, soit un montant de 29,2 millions \$, a été reclassée dans le passif à court terme à titre de « dettes sujettes à un remboursement anticipé ». Excluant cet élément, au 29 février 2004, le fonds de roulement de Bocenor était déficitaire de 5,1 millions \$ pour un coefficient de 0,82:1, comparativement à un déficit de 1,0 million \$ et un coefficient de 0,96:1 un an plus tôt. Cette variation du fonds de roulement s'explique essentiellement par l'augmentation de 5,0 millions \$ de l'emprunt bancaire, qui est passé de 4,0 millions \$ à 9,0 millions \$. Outre ce facteur ainsi que le remboursement du prêt « Investissements Immigrant » à même le placement y afférent, les autres postes de l'actif et du passif à court terme n'ont pas connu de variations significatives en 2003-2004.

Au 29 février 2004, la valeur nette des immobilisations s'élevait à 26,4 millions \$, comparativement à 28,4 millions \$ un an auparavant. Cette diminution d'explique en partie par le fait que les investissements en nouvelles immobilisations ont été inférieurs aux amortissements de l'année. De plus, la Société a mis en vente une autre propriété, portant à trois le nombre de propriétés destinées à la vente, dont la valeur comptable s'établissait à 2,3 millions \$ à la fin du dernier exercice. La Société a reçu une offre d'achat sur une de ces propriétés. Advenant la conclusion de cette transaction, le produit de la vente de cet immeuble, comme de la vente éventuelle des autres immeubles dont elle vise à se départir, servira au remboursement de la dette, selon les conventions actuelles.

D'autre part, la perte nette de l'année a fait passer les capitaux propres de 1,9 million \$ au 28 février 2003, à un déficit de 0,4 million \$ au 29 février 2004. Le passif à long terme (incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, les dettes sujettes à un remboursement anticipé, les actions privilégiées rachetables, les dividendes à payer sur ces actions privilégiées et, pour l'exercice 2003, les actions privilégiées de renflouement classées à titre de passif et leur portion à court terme) se chiffrait à 35,8 millions \$ au 29 février 2004 comparativement à 41,7 millions \$ au 28 février 2003, soit une diminution de 5,9 millions \$ ou de 14,1 %. En ajoutant les emprunts bancaires et l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires déduction faite, pour l'exercice 2003, de la partie « investissement » du prêt « Investissements Immigrant », l'endettement total net est passé de 44,0 millions \$ à 46,3 millions \$ entre les 28 février 2003 et 29 février 2004.

Événement subséquent à la fin du dernier exercice financier

Au cours du dernier exercice, compte tenu du niveau élevé d'engagements financiers découlant de la réorganisation financière de 2001, ainsi que des besoins importants en investissement requis dans le cadre du plan de modernisation des installations de fabrication, la direction de la Société a entrepris des négociations avec les principaux prêteurs à ce moment et de nouveaux prêteurs afin de se doter d'une structure financière plus adéquate. Ces négociations ont mené à la signature, le 31 mars 2004, d'un accord de principe avec les prêteurs actuels prévoyant le rachat de certains emprunts à terme — dont le solde était de 31,2 millions \$ à cette date — et le remboursement de l'emprunt bancaire à court terme, conditionnellement à l'obtention de nouveaux capitaux avant le 11 mai 2004, entente qui a été reconduite jusqu'au 31 mai 2004.

Ce délai n'ayant pu être respecté, la direction de la Société a déposé, le 11 juin 2004, un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers visant les dettes non garanties à cette date, en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (Canada). Cette proposition a été déposée le 25 juin 2004 au terme de la même loi, sujette à un vote des créanciers lors d'une assemblée de ces derniers fixée au 14 juillet 2004.

Durant la période de proposition, la Société a obtenu de ses prêteurs le maintien des facilités de crédit en place jusqu'au 31 août 2004. Les deux principaux actionnaires de Bocenor, 3264289 Canada Inc., contrôlée par la famille Wood, et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), ont garanti la disponibilité de fonds nécessaires pour continuer les activités courantes et satisfaire les commandes des clients. Les fournisseurs pour des produits et services livrés depuis le 11 juin sont payés dans le cours normal des activités.

Le 14 juillet 2004, lors de l'assemblée générale des détenteurs de créances non garanties, ces derniers ont accepté, dans une proportion de plus de 99 %, la proposition de Bocenor telle que présentée par le syndic, à l'effet d'un remboursement des créances confirmé de 5 millions \$, sur un montant de créances estimé totalisant 18 millions \$. De plus, les deux actionnaires principaux ont consenti à injecter 14 millions \$ de capital, conditionnellement à la confirmation de la mise en place des autres éléments du plan de restructuration.

Bocenor poursuit ses discussions avec de nouveaux prêteurs afin de refinancer sa dette, refinancement qu'elle utilisera en partie pour rembourser ses prêteurs actuels et en partie pour financer la poursuite de ses opérations. La direction espère clore ce refinancement avant le 31 août

2004. Dans l'intervalle, elle continue ses activités courantes et satisfait les commandes de ses clients.

Risques et incertitudes

Continuité des activités de la Société

À l'heure actuelle, la continuité des activités de Bocenor dépend de sa capacité à compléter sa restructuration financière, c'est-à-dire le rachat à escompte de sa dette à terme et l'injection de nouveaux capitaux, d'ici au 31 août 2004, période pendant laquelle le syndicat bancaire a consenti au maintien de ses facilités de crédit.

Si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas, les états financiers consolidés de la Société n'ont pas fait l'objet des rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux dépenses et aux classifications dans le bilan consolidé.

Advenant un dénouement positif de ce processus, Bocenor demeurera en phase de redressement et présentera un niveau d'endettement élevé. Outre le risque associé à une éventuelle hausse des taux d'intérêts, différents actifs, incluant les créances et les stocks, seraient mis en garantie afin de sécuriser les prêts bancaires, et certaines clauses restrictives seraient imposées quant au respect de divers ratios financiers.

Les facilités bancaires et les garanties temporaires en place actuellement permettent la continuité normale des opérations et sont suffisantes pour les besoins en trésorerie courants de la Société pendant la période de restructuration.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Risques reliés à l'industrie

Le marché des portes et fenêtres est un secteur cyclique, largement tributaire du dynamisme de l'industrie de la construction ainsi que des dépenses consacrées à la rénovation. Les efforts de diversification géographique de Bocenor, surtout aux États-Unis, contribuent à réduire progressivement son risque d'affaires.

D'autre part, l'industrie des portes et fenêtres dans le nord-est du continent nord-américain est soumise à un cycle saisonnier qui fait en sorte que les deuxième et troisième trimestres de l'exercice financier de Bocenor sont caractérisés par une forte demande, alors que les premier et quatrième trimestres donnent lieu à un ralentissement. Ce cycle rend plus difficile la gestion des coûts fixes et variables et peut imposer une pression sur les liquidités de l'entreprise.

L'industrie nord-américaine des portes et fenêtres fait l'objet d'une consolidation croissante, si bien que Bocenor a à faire face à des concurrents de taille et de capacité financière fort supérieures à la sienne. Pour faire face à cette concurrence, Bocenor poursuit une stratégie ciblée, en s'appuyant sur un réseau de distribution bien adapté aux besoins de chaque marché, et en se différenciant par la qualité de son service et sa capacité d'offrir un guichet unique à sa clientèle.

Autres

Comme ce fut le cas depuis le début de l'année 2003, les fluctuations de la devise canadienne par rapport au dollar américain peuvent avoir un impact important sur le volume des exportations de la Société vers les États-Unis, sur sa marge bénéficiaire brute et par conséquent, sur sa rentabilité générale.

Dans l'éventualité du succès de sa restructuration financière, la performance de Bocenor pour l'exercice 2004-2005 demeurera tributaire des conditions économiques, en particulier de l'évolution du taux de change entre les devises canadienne et américaine, de l'évolution des taux d'intérêt et du niveau d'activité de construction et de rénovation domiciliaires dans les marchés géographiques desservis par la Société. Bocenor visera alors à accroître ses ventes et ses marges bénéficiaires à l'aide d'investissements ciblés dans son appareil de production, tout en maintenant un contrôle efficace de ses coûts d'exploitation.

Malgré certains signes positifs, la direction de Bocenor demeure prudente quant aux perspectives économiques à court terme, compte tenu de la volatilité du dollar canadien, de l'instabilité politique mondiale et des pressions inflationnistes qui pourraient entraîner une hausse des taux d'intérêt, ce qui serait néfaste à l'industrie de la construction. Cependant, l'industrie de la rénovation domiciliaire demeure robuste et la reprise amorcée de l'économie américaine, si elle se poursuit, pourrait contribuer à rétablir un taux de change plus favorable aux exportateurs canadiens, comme Bocenor. De fait, en dépit de sa volatilité, le dollar canadien a perdu de sa valeur depuis quelques mois.

Enfin, la Société fait l'objet de diverses réclamations. Bien qu'elle entende présenter des arguments visant le rejet de ces réclamations, la Société estime que des provisions suffisantes ont été constituées aux livres advenant un dénouement défavorable.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, ses rapports intermédiaires et ses plus récents communiqués de presse, sont déposés sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com) et sur le site de la Société (www.bocenor.com).



Alain Landry, CGA, MBA
Vice-président, finances
Le 19 juillet 2004

Rapport de la direction

La direction répond de la sincérité et de la fidélité des états financiers consolidés du présent rapport, lesquels ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Elle répond également des autres informations contenues dans ce rapport et de leur concordance avec celles des états financiers. La direction a pour politique de maintenir un système de contrôle interne qui vise à assurer, dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection de l'actif. Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne.

Les vérificateurs externes, Raymond Chabot Grant Thornton, effectuent une vérification indépendante conforme aux normes généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion sur les états financiers. Cette vérification comporte l'examen et l'évaluation du système de contrôle interne de la Société, ainsi que les sondages et procédés jugés nécessaires pour assurer, dans une mesure raisonnable, la présentation fidèle des états financiers.



Christopher M. Wood
Président du conseil d'administration



Christopher Southey
Président et Chef de la direction

Ste-Marie de Beauce
Le 19 juillet 2004

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Groupe Bocenor inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Société Groupe Bocenor inc. aux 29 février 2004 et 28 février 2003 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 29 février 2004 et 28 février 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Chabot Grant Thornton". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Comptables agréés

Ville Saint-Georges, Québec

Le 29 avril 2004

(à l'exception de la note 26 en date du 19 juillet 2004)

Groupe Bocenor inc.**Résultats consolidés**

des exercices terminés les 29 février 2004 et 28 février 2003

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Ventes	126 469	127 699
Coût des ventes et frais d'exploitation	120 804	117 683
Bénéfice d'exploitation avant les postes suivants	5 665	10 016
Amortissement des immobilisations	2 827	2 874
Amortissement des actifs incorporels et des frais reportés	381	276
Intérêts sur la dette à long terme	1 375	881
Dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passif	1 110	1 471
Autres frais financiers	2 926	1 377
	8 619	6 879
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(2 954)	3 137
Impôts sur les bénéfices (note 5)	(594)	1 555
Bénéfice net (perte nette)	(2 360)	1 582
Bénéfice (perte) par action (note 19)		
De base	(0,043)	0,029
Dilué	(0,043)	0,028
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	55 293 661	55 293 661

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Bocenor inc.

Déficit consolidé

des exercices terminés les 29 février 2004 et 28 février 2003
(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Solde au début	(25 867)	(27 449)
Bénéfice net (perte nette)	(2 360)	1 582
Solde à la fin	<u>(28 227)</u>	<u>(25 867)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Bocenor inc.**Flux de trésorerie consolidés**

des exercices terminés les 29 février 2004 et 28 février 2003

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette)	(2 360)	1 582
Éléments hors caisse		
Perte (gain) sur la cession d'actifs	(27)	40
Amortissement des immobilisations	2 827	2 874
Amortissement des actifs incorporels et des frais reportés	381	276
Amortissement des frais de financement inclus dans les intérêts sur la dette à long terme	241	246
Impôts futurs	(594)	1 493
Variation d'éléments du fonds de roulement (note 6)	(315)	(2 245)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>153</u>	<u>4 266</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	2 383	(61)
Immobilisations	(1 438)	(2 086)
Cession d'immobilisations	74	104
Actifs incorporels et frais reportés	(788)	(141)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>231</u>	<u>(2 184)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	848	(710)
Emprunt bancaire	5 000	2 000
Emprunts à long terme (note 16)	28 871	
Remboursements d'emprunts	(6 194)	(3 251)
Rachats d'actions privilégiées de renflouement (note 16)	(28 909)	(121)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(384)</u>	<u>(2 082)</u>
Variation nette des espèces et quasi-espèces et espèces et quasi-espèces à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Bocenor inc.**Bilans consolidés**

Aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs (notes 7 et 13)	12 028	11 978
Impôts sur les bénéfices à recevoir	119	27
Stocks (notes 8 et 13)	10 049	8 988
Frais payés d'avance et autres	424	456
Partie encaissable à court terme des placements (note 9)	50	2 383
	<u>22 670</u>	<u>23 832</u>
Placements (note 9)	25	75
Immobilisations (note 10)	26 385	28 383
Immobilisations destinées à la vente (note 11)	2 349	1 811
Actifs incorporels (note 12)	1 086	1 235
Frais reportés (note 12)	706	243
Écarts d'acquisition	950	950
Impôts futurs	5 771	5 210
	<u>59 942</u>	<u>61 739</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Excédent des chèques en circulation sur les	1 467	619
Emprunt bancaire (note 13)	9 000	4 000
Créditeurs (note 14)	14 120	13 530
Dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passif		101
Dettes sujettes à un remboursement anticipé (note 15)	29 342	
Versements sur la dette à long terme (note 15)	3 170	6 598
	<u>57 099</u>	<u>24 848</u>
Dette à long terme (note 15)	622	3 601
Actions privilégiées de renflouement classées à titre de passif (note 16)		28 909
Actions privilégiées rachetables classées à titre de passif (notes 17 et 18)	2 000	2 000
Dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passif	656	456
	<u>60 377</u>	<u>59 814</u>
Éventualités (note 24)		
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)		
Capital-actions (notes 18 et 19)	27 792	27 792
Déficit	(28 227)	(25 867)
	<u>(435)</u>	<u>1 925</u>
	<u>59 942</u>	<u>61 739</u>

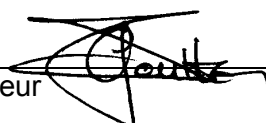
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 – STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET MODE DE PRÉSENTATION

La Société, constituée selon la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), est un fabricant de portes et fenêtres et d'unités de verre scellées.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société réalisera ses actifs et acquittera ses dettes dans le cours normal des activités.

Compte tenu du niveau élevé d'engagements financiers découlant de la réorganisation financière de 2001, ainsi que des besoins importants en investissement requis dans le cadre du plan de modernisation des installations de fabrication, la direction de la Société a entrepris des négociations avec les principaux prêteurs et de nouveaux prêteurs éventuels ainsi qu'avec les principaux actionnaires pour doter la Société d'une structure financière plus adéquate. Ces négociations ont mené à la signature le 31 mars 2004 d'un accord de principes avec le syndicat bancaire prévoyant le rachat des emprunts à terme et le remboursement de l'emprunt bancaire, conditionnellement à l'obtention de nouveaux capitaux avant le 31 mai 2004.

Ce délai n'ayant pu être respecté, la direction de la Société a déposé le 11 juin 2004 un avis de l'intention de faire une proposition à ses créanciers en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (voir note 26 relative aux faits postérieurs à la date du bilan).

De plus, la Société ne respecte plus certains des ratios financiers exigés par les ententes relatives aux facilités de crédit et conséquemment, des éléments de la dette à long terme ont été reclassés à court terme.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation dépend de la capacité de mettre en place le plan de réorganisation financière. Les états financiers consolidés de la Société n'ont pas fait l'objet des rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux dépenses et aux classifications dans le bilan consolidé, si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

2 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Dépréciation d'actifs à long terme

Le 1^{er} avril 2003, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA relativement à la dépréciation d'actifs à long terme. En vertu de ces nouvelles normes, un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune répercussion sur les états financiers consolidés de la Société.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2 - MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Le 1^{er} mai 2003, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA relativement à la sortie d'actifs à long terme et à l'abandon d'activités. En vertu de ces nouvelles normes, les immobilisations corporelles destinées à la vente sont présentées distinctement dans le bilan et des informations additionnelles sont fournies.

Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} mars 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels. Selon les nouvelles recommandations, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie tenue pour indéfinie ne sont plus amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il survient des événements ou des situations qui indiquent une dépréciation possible. Conformément aux dispositions transitoires des nouvelles recommandations, la Société a effectué le test de dépréciation de ces écarts d'acquisition et a déterminé qu'aucune baisse de valeur n'était nécessaire.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} mars 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Ces nouvelles normes définissent notamment des normes de constatation, de mesure et d'informations à fournir applicables aux rémunérations à base d'actions à l'intention des non-salariés et des salariés. Selon les nouvelles normes, tous les paiements à base d'actions faits à des non-salariés doivent être comptabilisés systématiquement dans les états financiers de l'entreprise. Ces normes définissent une méthode de comptabilisation basée sur la juste valeur. Selon cette méthode, le coût de rémunération doit être mesuré à la date d'attribution selon la juste valeur de l'attribution et doit être constaté sur la période de service. Les entreprises qui n'adoptent pas la méthode de la juste valeur pour les attributions consenties à des salariés sont tenues d'inclure dans leurs états financiers des informations pro forma sur le résultat net et le résultat par action comme si la méthode de la juste valeur avait été appliquée. La Société a décidé d'adopter cette deuxième option. Les informations supplémentaires requises en vertu du nouveau chapitre sont présentées à la note 19.

Conversion des devises étrangères

Le 1^{er} mars 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant la comptabilisation de la conversion des devises étrangères. Ces recommandations éliminent l'exigence relative au report et à l'amortissement des gains et pertes de change non réalisés sur un élément monétaire libellé en devises étrangères dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'effet sur les états financiers de la Société.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive Bonneville International inc., 3542653 Canada inc., 9041-5951 Québec inc. et 9102-1212 Québec inc. (filiale ayant fait l'objet d'un regroupement légal avec la Société le 31 octobre 2003).

Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou les services rendus.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Espèces et quasi-espèces

La politique de la Société est de présenter dans les espèces et quasi-espèces l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Évaluation des stocks

Les produits finis et les produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les matières premières sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Amortissements

Les immobilisations et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Pavage	Dégressif	4 % et 8 %
Bâtiments	Dégressif	5 % et 10 %
Mobilier	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	35 %
Machinerie et outillage	Dégressif	10 % et 20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Logiciels	Linéaire	14 %

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les frais reportés sont composés des frais de financement reportés et de frais de démarrage de nouvelles lignes de production. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de 3 à 5 ans.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Les écarts d'acquisition sont rattachés aux unités d'exploitation et toute dépréciation possible des écarts d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable d'une unité d'exploitation à sa juste valeur. Si une dépréciation possible est identifiée, celle-ci est quantifiée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères de la Société et de son établissement étranger intégré sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Régime d'intéressement au capital

La Société offre un régime d'intéressement au capital qui est décrit à la note 19. Aucune charge au titre de l'intéressement n'est constatée à l'égard de ce régime lorsque des actions ou des options d'achat d'actions sont émises en faveur des employés. Toute contrepartie payée par les employés lors de l'exercice des options ou de l'achat des actions est portée au crédit du capital-actions.

Les informations pro forma sur le résultat net et le résultat par action comme si la méthode de la juste valeur avait été appliquée sont présentées à la note 19.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société comptabilise les actifs d'impôts futurs seulement lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se matérialisera.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

Aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les titres ou autres contrats visant à émettre des actions étaient exercés en de telles actions au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options et des bons de souscription. La méthode du rachat d'actions suppose que le produit découlant de l'exercice des options et des bons de souscription qui sont en dedans du cours sert à racheter les actions à leur cours moyen pendant l'exercice.

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à court terme inclus dans les autres frais financiers	515	417
Frais de recherche et de développement	563	604
Gain (perte) de change	(457)	685
Aide gouvernementale	10	56
Avantages sociaux (a)	264	203

- (a) Correspond aux cotisations de l'employeur à des régimes de retraite à cotisations déterminées au bénéfice de certains groupes d'employés. Ce montant comprend également la cotisation de la Société pour favoriser l'acquisition d'actions du Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FTQ) par les employés.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux effectif d'imposition est différent du taux réglementaire en vigueur. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) établis selon les taux réglementaires au Canada (31 % en 2004 et 2003)	(916)	973
Dividendes sur les actions privilégiées rachetables et les actions privilégiées de renflouement classées à titre de passif non déductibles	344	456
Dépenses non déductibles	60	58
Réduction des impôts futurs découlant d'une réduction des taux d'impôts		19
Écart entre le taux d'imposition américain et le taux d'imposition canadien relativement aux résultats de l'établissement étranger	(47)	(11)
Impôts sur les grandes sociétés		60
Autres éléments	(35)	
Impôts sur les bénéfices à l'état des résultats consolidés	(594)	1 555

Les impôts sur les bénéfices se détaillent ainsi:

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Impôts exigibles		62
Impôts futurs	(594)	1 493
	(594)	1 555

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

L'incidence fiscale des principaux écarts temporaires et des pertes fiscales inutilisées qui donnent lieu à l'actif d'impôts futurs de la Société s'établit comme suit:

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Pertes reportées	3 210	3 437
Immobilisations amortissables	1 996	982
Charges dont la déduction fiscale est reportée	565	791
	<u>5 771</u>	<u>5 210</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Débiteurs	(50)	(3 516)
Stocks	(1 061)	(194)
Frais payés d'avance et autres	32	(32)
Créditeurs	757	1 174
Impôts sur les bénéfices	(92)	112
Dividendes sur les actions privilégiées classées à titre de passif	99	211
	<u>(315)</u>	<u>(2 245)</u>

La variation des créditeurs ne tient pas compte des montants dus sur ajout d'immobilisations et de frais reportés.

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts, aux dividendes et aux impôts sur les bénéfices des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Intérêts versés	4 105	2 240
Dividendes versés sur les actions privilégiées classées à titre de passif	1 011	1 260
Impôts sur les bénéfices versés (encaissés)	92	(23)

La Société a fait l'acquisition d'immobilisations par voie de contrats de location-acquisition pour un montant de 258 000 \$ (31 000 \$ en 2003).

Groupe Bocenor inc.**Notes complémentaires**

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7 - DÉBITEURS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Comptes clients	11 190	11 641
Dépôt de garantie auprès d'une société contrôlée par un administrateur (note 21)	750	
Autres montants à recevoir	88	337
	<u>12 028</u>	<u>11 978</u>

La Société vend ses produits à des distributeurs indépendants, à des entrepreneurs et à des magasins de grande surface au Canada et aux Etats-Unis.

8 - STOCKS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Produits finis	1 494	1 363
Produits en cours	1 829	1 561
Matières premières	6 726	6 064
	<u>10 049</u>	<u>8 988</u>

9 - PLACEMENTS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Effet à recevoir, 4 %, encaissable par versements semi-annuels de 25 000 \$ plus les intérêts, échéant en juin 2005	75	125
Titres à revenu fixe, 5,55 %, échus en janvier 2004		2 333
	<u>75</u>	<u>2 458</u>
Partie encaissable à court terme	50	2 383
	<u>25</u>	<u>75</u>

Groupe Bocenor inc.**Notes complémentaires**

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

10 - IMMOBILISATIONS

			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	781		781
Pavage	196	66	130
Bâtiments	14 645	5 616	9 029
Mobilier	1 970	1 686	284
Équipement informatique	1 917	1 645	272
Machinerie et outillage	31 997	17 911	14 086
Matériel roulant	3 583	3 317	266
Améliorations locatives	378	121	257
Dépôts sur immobilisations	61		61
	55 528	30 362	25 166
Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition			
Mobilier	162	98	64
Équipement informatique	1 245	991	254
Machinerie et outillage	833	352	481
Matériel roulant	1 094	674	420
	58 862	32 477	26 385

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

10 - IMMOBILISATIONS (suite)

			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	803		803
Pavage	216	61	155
Bâtiments	15 587	5 480	10 107
Mobilier	1 684	1 398	286
Équipement informatique	2 027	1 753	274
Machinerie et outillage	31 126	16 393	14 733
Matériel roulant	3 719	3 261	458
Améliorations locatives	340	102	238
Dépôts sur immobilisations	59		59
	<u>55 561</u>	<u>28 448</u>	<u>27 113</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Mobilier	162	82	80
Équipement informatique	1 194	875	319
Machinerie et outillage	832	292	540
Matériel roulant	887	556	331
	<u>58 636</u>	<u>30 253</u>	<u>28 383</u>

11 - IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

Au 29 février 2004, la Société détient trois immeubles dont elle a l'intention de se départir dans les meilleurs délais possibles et dont le coût non amorti est rajusté à la valeur de réalisation estimative lorsque celle-ci est inférieure. Le coût non amorti de ces immobilisations s'élève à 2 349 000 \$ (1 811 000 \$ en 2003 pour deux immeubles).

La Société perçoit des revenus de location de ces immeubles. En vertu d'un bail relatif à un des immeubles, la Société a consenti au locataire une option d'achat pouvant être exercée au plus tard à la fin du bail en juillet 2009, avec un préavis de six mois.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12 - ACTIFS INCORPORELS ET FRAIS REPORTÉS

			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Logiciels	1 013	562	451
Logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 482	847	635
Brevet	28	28	-
	<u>2 523</u>	<u>1 437</u>	<u>1 086</u>
Frais reportés			<u>706</u>
			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Logiciels	841	481	360
Logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 482	635	847
Brevet	28		28
	<u>2 351</u>	<u>1 116</u>	<u>1 235</u>
Frais reportés			<u>243</u>

13 - EMPRUNT BANCAIRE

Aux 29 février 2004 et 28 février 2003, la Société bénéficie d'une entente avec un syndicat bancaire prévoyant un crédit d'exploitation autorisé maximal de 12 000 000 \$. Le crédit d'exploitation porte intérêt au taux préférentiel plus 1,75 % (6 % au 29 février 2004) et il est renouvelable en juillet 2004. Le crédit d'exploitation est garanti par l'universalité des biens meubles et immeubles, dont plus spécifiquement les créances et les stocks et comporte certaines exigences dont le maintien d'un ratio de fonds de roulement qui n'est pas rencontré au 29 février 2004.

Compte tenu de ce défaut, le syndicat bancaire pourrait exiger le remboursement des avances en tout temps, mais a convenu de façon intérimaire de maintenir le financement (voir note 26 relative aux faits postérieurs à la date du bilan).

Groupe Bocenor inc.**Notes complémentaires**

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14 - CRÉDITEURS

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	13 970	13 246
Dû sur ajout d'immobilisations et de frais reportés	150	284
	14 120	13 530

15 - DETTE À LONG TERME

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Emprunt à terme, taux variable du prêteur plus 2 %, remboursé en juin 2003		117
Emprunt à terme envers le syndicat bancaire, taux préférentiel plus 2 % (6,25 % au 29 février 2004), remboursable par versements mensuels de 166 667 \$, échéant en mai 2005 ^{(a) (c)}	2 500	4 500
Emprunt à terme envers le syndicat bancaire découlant du rachat des actions privilégiées de renflouement, taux préférentiel plus 2,75 % (7 % au 29 février 2004), remboursable par versements mensuels de 240 592 \$ à compter du 15 juillet 2005, échéant le 17 mai 2006 ^{(a) (b) (c)}	28 842	
Effets à payer, sans intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en août 2008	266	266
Obligations relatives aux biens loués, intérêts variant de 5,52 % à 9,5 %, échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2008	1 526	2 866
Emprunt dans le cadre du programme « Investisseurs immigrants » au taux de 0,0001 %, remboursé le 21 janvier 2004. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur les titres à revenu fixe était donnée en garantie		2 450
	33 134	10 199
Versements exigibles à court terme	3 170	6 598
	29 964	3 601
Dettes sujettes à un remboursement anticipé ^(c)	29 342	
	622	3 601

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15 - DETTE À LONG TERME

- (a) Ces emprunts sont garantis par l'universalité des biens meubles et immeubles, présents et futurs, corporels et incorporels.
- (b) En sus des remboursements mensuels, la Société devra rembourser un montant égal à la vente d'éléments d'actifs hors du cours normal des affaires, plus les excédents de trésorerie établis selon la convention.
- (c) En vertu des ententes relatives à ces emprunts, la Société devait respecter un ratio de fonds de roulement qui n'était pas rencontré au 29 février 2004. Dans ces circonstances, la portion, autrement échéant au cours des exercices ultérieurs, a été reclassée dans le passif à court terme.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices, nonobstant les remboursements anticipés qui pourraient avoir lieu tel que décrit en (c), se détaillent comme suit :

	Dette à	Obligations relatives	
	long terme	aux biens loués	
	Capital	Capital	Intérêts
	\$	\$	\$
2005	2 178	992	68
2006	2 425	278	27
2007	26 917	155	12
2008		50	5
2009	88	51	2

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

Aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE RENFLOUEMENT CLASSÉES À TITRE DE PASSIF

Lors d'une restructuration financière en mai 2001, le syndicat bancaire avait souscrit à 30 000 000 actions de catégorie «B» d'une filiale créée exclusivement à cette fin dans le cadre d'une décision anticipée des autorités fiscales. Cette filiale avait, par la suite, acquis du syndicat bancaire un prêt de 30 000 000 \$, permettant au syndicat bancaire de maintenir ses garanties sur les actifs de la Société.

La Société s'était engagée à effectuer des contributions à la filiale couvrant les dividendes afférents à ces actions et aux rachats obligatoires prévus ci-après. Au terme d'une période de 5 ans suivant leur émission, le solde des actions alors en circulation devait être obligatoirement racheté et le financement remis en place pour ce solde et portant alors intérêt au taux préférentiel plus 2,75 %.

Les caractéristiques de ces actions de la filiale étaient comme suit:

Actions de catégorie «B» d'une valeur nominale de 1 \$, non votantes, non participantes, dividende mensuel préférentiel et cumulatif calculé sur le prix de rachat des actions, à un taux égal à la différence entre 100 % et le taux d'imposition du prêteur, multiplié par le taux préférentiel du prêteur majoré de 2,75 %. Les actions sont rachetables au gré de la société et obligatoirement annuellement en fonction de l'excédent de trésorerie établi selon les états financiers consolidés de la société mère selon la définition prévue à la convention et aussi lors de la vente d'éléments d'actifs hors du cours normal des affaires.

	2004		2003	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début	28 909 134	28 909	29 029 536	29 029
Rachats obligatoires	(38 114)	(38)	(120 402)	(120)
Rachat additionnel	(28 871 020)	(28 871)		
Solde à la fin			28 909 134	28 909

Le 31 octobre 2003, la filiale a procédé au rachat des actions à même le produit de la cession du prêt qu'elle avait consenti à Groupe Bocenor inc. Le financement par voie d'actions privilégiées de renfloement a été remplacé par un financement par voie d'emprunt à terme avec le syndicat bancaire.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17 - ACTIONS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES CLASSÉES À TITRE DE PASSIF

Autorisé (note 18)

	2004		2003	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Émis et payé				
Actions privilégiées de catégorie «D»	<u>2 000 000</u>	<u>2 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000</u>

Dans le cadre du plan de restructuration financière en 2001 décrit à la note 16, le détenteur a accepté de subordonner les rachats de ces actions et de paiement des dividendes cumulatifs au remboursement intégral des actions privilégiées de renflouement. En octobre 2003, il a été convenu de reporter les rachats et le paiement des dividendes cumulatifs jusqu'au remboursement intégral de la dette envers le syndicat bancaire de 28 842 000 \$ décrite à la note 15 ou au plus tard le 17 mai 2006.

18 - CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

Actions ordinaires, sans valeur nominale, nombre illimité, votantes et participantes.

Actions privilégiées de catégorie «A», sans valeur nominale, nombre illimité, non votantes, 6 % non cumulatif, rachetables au montant du capital versé au gré de la Société, ou du détenteur dans des circonstances exceptionnelles.

Actions privilégiées de catégorie «D», sans valeur nominale, nombre illimité, non votantes, non participantes, dividende fixe et cumulatif de 0,10 \$ l'action par année civile, payable trimestriellement, rachetables au prix de 1 \$ l'action au gré de la Société en tout temps ou au gré du détenteur à compter d'un appel public à l'épargne par la Société, rachetables obligatoirement à compter du 30 septembre 2001 par tranches trimestrielles de 150 000 \$. En cas de défaut de la Société de procéder à un rachat trimestriel obligatoire ou de déclarer le dividende pour trois trimestres consécutifs ou non, le détenteur aura l'option de convertir ses actions de catégorie «D» en actions ordinaires à un prix de conversion à être établi en relation avec le cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto moins la décote maximale permise. Par convention, le détenteur a accepté de reporter le rachat obligatoire des actions jusqu'au remboursement intégral de la dette envers le syndicat bancaire de 28 842 000 \$ décrite à la note 15 ou au plus tard le 17 mai 2006.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ

	2004		2003	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Actions ordinaires				
Solde au début et à la fin	<u>55 293 661</u>	<u>27 579</u>	<u>55 293 661</u>	<u>27 579</u>
Actions privilégiées de catégorie «A»				
Solde au début et à la fin	<u>212 500</u>	<u>213</u>	<u>212 500</u>	<u>213</u>
		<u>27 792</u>		<u>27 792</u>

Actions privilégiées de catégorie «D» (note 17)

Aux 29 février 2004 et 28 février 2003, 1 000 000 bons de souscription, émis dans le cadre de financements réalisés au cours des exercices antérieurs, sont en circulation. Chaque bon confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société. Une tranche de 500 000 bons portant un prix de souscription de 1,88 \$ l'action expire le 19 novembre 2004 alors qu'une seconde tranche de 500 000 bons portant un prix de souscription de 1,79 \$ l'action expire le 28 février 2005.

Le 24 février 2001, la Société a octroyé à Investissement Québec une option d'achat d'actions ordinaires portant sur 1 473 684 actions au prix de 0,57 \$ par action en considération de la garantie de prêt. L'option peut être levée en tout temps pendant une période de 5 ans à compter de son octroi.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ (suite)

Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions prévoit l'octroi d'options à des administrateurs, des dirigeants et des employés cadre de la Société et de ses filiales. La gestion du régime d'options d'achat d'actions est sous la direction du Conseil d'administration de la Société. Le Conseil a pleine autorité relativement à l'interprétation et à l'application du régime d'options d'achat d'actions et à l'adoption des règles, modalités ou autres mesures qu'il juge nécessaires ou souhaitables pour la gestion du régime d'options d'achat d'actions. Le nombre total d'actions autorisées à des fins d'émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions est actuellement de 2 764 680 actions ordinaires. Les options doivent être levées pendant la période et selon les conditions fixées au moment de l'octroi. La durée des options d'achat d'actions ne peut excéder dix (10) ans de la date de l'octroi initial. Le prix de levée payable pour chaque action ordinaire faisant l'objet d'une option est établi par le conseil d'administration à la date de son octroi, mais ce prix ne peut en aucun cas être inférieur au cours de clôture de la Bourse de Toronto des actions le jour précédant leur octroi. Au cours de l'exercice, 80 000 options ont été octroyées à des dirigeants et employés cadre et 100 000 options ont été octroyées à des administrateurs. Les droits sur les options octroyées aux dirigeants et employés deviendront acquis par tranches égales sur une période de 3 ans à compter du 29 février 2004 alors que les options octroyées aux administrateurs sont exerçables dès leur octroi.

La juste valeur de chaque attribution d'options a été estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des données moyennes pondérées suivantes pour l'exercice 2004:

- Taux d'intérêt sans risque de 5,5 % (5,5 % en 2003);
- Rendement de l'action de 0 % (0 % en 2003);
- Durée prévue de 7,6 ans (7,5 ans en 2003);
- Volatilité de 110 % (110 % en 2003).

La moyenne pondérée de la juste valeur des options sur actions attribuées depuis le début de l'exercice est de 0,54 \$ (0,67 \$ en 2003).

Le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes a été développé dans le but de déterminer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent également des évaluations dont le niveau de subjectivité est élevé et incluent le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. Puisque tout changement apporté aux hypothèses peut affecter de manière appréciable les évaluations des justes valeurs, la direction est d'avis que l'utilisation de ces modèles d'évaluation ne fournit pas une mesure unique fiable de la juste valeur des options sur actions de la Société.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ (suite)

La Société ne constate aucun coût de rémunération pour son régime d'options d'achat d'actions. Si le coût de rémunération avait été déterminé en fonction de la juste valeur, à la date d'attribution, des options consenties conformément à la méthode de comptabilisation à la juste valeur des rémunérations à base d'actions, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice par action (la perte par action) pour l'exercice auraient été ramenés aux chiffres pro forma présentés dans le tableau suivant:

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
		\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	Présenté	(2 360)	1 582
	Pro forma	(2 464)	1 432
Bénéfice (perte) de base par action	Présenté	(0,043)	0,029
	Pro forma	(0,045)	0,029
Bénéfice (perte) dilué par action	Présenté	(0,043)	0,028
	Pro forma	(0,045)	0,028

L'effet pro forma sur le bénéfice net (la perte nette) de l'exercice n'est pas représentatif de l'effet pro forma sur le bénéfice net des exercices futurs parce qu'il ne tient pas compte du coût de rémunération pro forma relatif aux options accordées avant le 1^{er} mars 2002.

Le sommaire du régime aux 29 février 2004 et 28 février 2003 se détaille comme suit :

	<u>2004</u>		<u>2003</u>	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	1 124	0,93	914	1,10
Attribuées	180	0,63	325	0,80
Annulées	(20)	1,15	(115)	1,89
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 284</u>	<u>0,89</u>	<u>1 124</u>	<u>0,93</u>
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>1 039</u>		<u>728</u>	

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET PAYÉ (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours au 29 février 2004:

Fourchettes des prix de levée	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours au 29 février 2004 (en milliers)	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 29 février 2004 (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
\$			\$		\$
0,50 – 0,60	631	7,47	0,54	453	0,54
0,65 – 0,80	400	8,54	0,76	333	0,75
1,50 – 2,20	253	3,54	1,94	253	1,94
	<u>1 284</u>	<u>7,03</u>	<u>0,89</u>	<u>1 039</u>	<u>0,95</u>

Bénéfice par action

Le bénéfice net (la perte nette) par action et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action ont été calculés comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Numérateur		
Bénéfice net (perte nette)	(2 360)	1 582
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré de base d'actions	55 293 661	55 293 661
Effet des titres dilutifs		
Option d'achat d'actions		490 225
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	55 293 661	55 783 886
Bénéfice net (perte nette) par action		
De base	(0,043)	0,029
Dilué	(0,043)	0,028

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action en 2003, les bons de souscription mentionnés ci-avant ainsi que 633 275 options d'achat d'actions n'ont pas été pris en compte en raison de leur effet antidilutif.

Pour l'exercice terminé le 29 février 2004, les bons de souscriptions et les options d'achat d'actions pouvant éventuellement être exercées ont eu un effet antidilutif sur la perte par action de sorte que les pertes par action de base et diluée sont restées les mêmes.

Groupe Bocenor inc.

Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20 - ENGAGEMENTS

La Société est engagée d'après des contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en 2013 à verser une somme de 5 443 826 \$ pour des bâtiments et du matériel roulant dont un montant de 2 676 000 \$ est attribuable à un bâtiment appartenant à une société contrôlée par un administrateur. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 016 807 \$ en 2005, 978 238 \$ en 2006, 943 115 \$ en 2007, 939 642 \$ en 2008 et 503 922 \$ en 2009. Certains de ces contrats de location comportent une option de renouvellement.

La Société a également conclu une entente d'approvisionnement à long terme échéant en 2008 pour l'achat d'une composante de ses unités de verre scellées d'un montant approximatif de 3 100 000 \$.

21 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, dans le cours normal des affaires, la Société a réalisé certaines opérations avec des entreprises contrôlées par des administrateurs de la Société. Les opérations, mesurées à la valeur d'échange, se détaillent ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
	\$	\$
Ventes de biens	5	312
Achats de biens	35	11
Charges locatives	449	
Frais de gestion	263	262
Frais financiers	56	

De plus, une de ces entreprises a fourni au bénéfice de la Société une lettre de crédit au montant de 750 000 \$ dans le cadre de l'obtention d'une ligne de cautionnement. Un dépôt de 750 000 \$ a été versé à cette entreprise en garantie de cette lettre de crédit.

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers:

- Instruments financiers à court terme

Les actifs et passifs financiers à court terme sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Groupe Bocenor inc.
Notes complémentaires

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

- Placements

La juste valeur de l'effet à recevoir et des titres à revenu fixe est comparable à la valeur comptable compte tenu qu'ils portent intérêt à des taux se rapprochant de ceux du marché et de leur échéance rapprochée.

- Dette à long terme et actions privilégiées classées à titre de passif

La juste valeur de la dette à long terme et des actions privilégiées classées à titre de passif a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

À la date du bilan, la juste valeur estimative des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers à court terme, se détaille comme suit:

	2004		2003	
	Juste Valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Placements	75	75	2 458	2 458
Dette à long terme, actions privilégiées classées à titre de passif et dividendes sur les actions privilégiées	35 755	35 790	41 486	41 564

23 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Par secteurs géographiques

	2004		
	Canada	Etats-Unis	Total
	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	97 968	28 501	126 469
Immobilisations et écart d'acquisition	27 321	14	27 335

	2003		
	Canada	Etats-Unis	Total
	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	97 490	30 209	127 699
Immobilisations et écart d'acquisition	29 318	15	29 333

Groupe Bocenor inc.**Notes complémentaires**

aux 29 février 2004 et 28 février 2003

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

24 – ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

La Société fait l'objet de diverses réclamations. Bien que la Société entend présenter des arguments visant le rejet de ces réclamations, la direction estime qu'une provision suffisante a été constituée en cas de dénouements défavorables.

La Société a fourni une lettre de garantie au montant de 750 000 \$ relativement à l'obtention d'une ligne de cautionnement pour la vente et l'installation de ses produits en vertu de contrats de sous-traitance.

25 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Ainsi, les immobilisations destinées à la vente sont maintenant présentées séparément au bilan, alors que les logiciels ont été reclassés dans les actifs incorporels.

26 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Dans le cadre de ses démarches de restructuration financière avec ses principaux prêteurs et actionnaires, la Société a conclu des ententes de rachat de sa dette conditionnelles au remplacement des prêteurs avant le 11 mai 2004, entente qui a été reconduite jusqu'au 31 mai 2004. La Société n'ayant pu rencontrer les conditions dans le délai requis, le 11 juin 2004, déposé un Avis de l'intention de faire une proposition aux termes de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Le 25 juin 2004, la Société a soumis une proposition aux termes de la même Loi et cette proposition est sujette à un vote des créanciers le 14 juillet 2004.

La proposition aux créanciers visant les dettes non garanties au 11 juin 2004, jumelée à un rachat à escompte de la dette à terme et une injection de capital des principaux actionnaires constituent les trois éléments du plan de réorganisation financière.

Le 14 juillet 2004, lors de l'assemblée générale des détenteurs de créances non garanties, ces derniers ont accepté, dans une proportion de plus de 99 %, la proposition de Bocenor telle que présentée par le syndic, à l'effet d'un remboursement des créances confirmé de 5 000 000 \$, sur un montant de créances estimé totalisant 18 millions \$. De plus, les deux actionnaires principaux ont consenti à injecter 14 millions \$ de capital, conditionnellement à la confirmation de la mise en place des autres éléments du plan de restructuration.

La Société a obtenu le maintien des facilités de crédit jusqu'au 31 août 2004 pour la mise en place des autres éléments du plan de restructuration.

Renseignements corporatifs

Conseil d'administration

Christopher M. Wood ⁽¹⁾

Président du conseil d'administration
Groupe Bocenor inc.
Président et chef de la direction
Blue Mountain Wallcoverings Inc.

Christopher Southey ⁽¹⁾

Président et chef de la direction
Groupe Bocenor inc.

Marc Bélanger ^{(1) (3)}

Président
MBC inc., Conseils en gestion

Normand Bélanger, C.R.I. ^{(1) (3)}

Vice-président aux investissements
Fonds de solidarité FTQ

Bastien Dion ^{(2) (3)}

Professionnel de recherches
Université de Sherbrooke, faculté de l'Administration

Jacques Grégoire ⁽²⁾

Directeur de portefeuille
Fonds de solidarité FTQ

Jean Pierre Ouellet ⁽²⁾

Vice-président du conseil d'administration
RBC Dominion valeurs mobilières inc.

Placide Poulin

Président
Groupe Camada inc.

Pierre Simard ^{(1) (3)}

Président
The Champlain Group

Dennis Wood

Président et Chef de la direction
DWH inc.

- 1) Membre du comité exécutif
- 2) Membre du comité de vérification et de régie d'entreprise
- 3) Membre du comité des ressources humaines

Dirigeants

Christopher M. Wood

Président du conseil d'administration

Christopher Southey

Président et chef de la direction

Alain Landry, CGA, MBA

Vice-président, finances

Denis Bertrand

Vice-président, opérations

Edgar Cormier

Président, Multiver

Registraire et agent de transfert

Trust Banque Nationale

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton

Communications financières

Lefebvre communications financières inc.

Inscription boursière

Symbole : GBO

Bourse de Toronto

Notice annuelle

La notice annuelle de Groupe Bocenor est disponible sur les sites Internet de SEDAR (www.sedar.com) et de Groupe Bocenor inc. (www.bocenor.com) ou en adressant une demande écrite à la Société.

Groupe Bocenor inc.

274, rue Duchesnay, C.P. 1000

Ste-Marie de Beauce

(Québec) G6E 3C2

Téléphone : (418) 387-7723

Télécopieur : (418) 387-3904

courriel : corpo@bocenor.com